



Crise Boursière : Quelles réponses des pouvoirs publics?

Mémo 2 sur 3

Mémo N° 41

Le patronat redécouvre les vertus de l'intervention de l'Etat

Nous avons mis en avant dans le mémo précédent certaines causes de la crise qui frappe l'économie à la suite de l'épidémie du coronavirus.

Depuis les prémices de cette crise, les gouvernements, accompagnés d'autres institutions économiques comme les banques centrales cherchent à en limiter l'ampleur autant que possible. Il est clair qu'un soutien de l'Etat est nécessaire pour que cette crise ne soit que passagère et que les stigmates ne soient pas trop profonds.

Pour autant il est assez cocasse que les plus fervents défenseurs du libéralisme et de la non-intervention de l'Etat sont aujourd'hui les premiers à crier au secours pour obtenir un soutien financier de l'Etat et des banques centrales.

Si l'intervention publique est indispensable en temps de crise, elle l'est tout autant en dehors des crises. Certaines grandes entreprises et actionnaires prennent tous les risques en période de croissance en sachant qu'en cas de crise, ils seront trop gros pour être abandonnés par l'Etat (*too big to fail*). Cela n'est pas acceptable, l'Etat n'a pas vocation à être l'assurance des spéculateurs mais doit jouer un rôle de régulateur.

Pour rappel, en 2008, les Etats étaient venus en secours des banques, à coups de dizaines voire centaines de milliards d'euros, pour éviter l'effondrement du système bancaire. Les citoyens ont donc payé cette crise en tant que contribuables puisque suite à ce sauvetage des banques les gouvernements ont imposé des cures d'austérité pour rattraper cet écart budgétaire. Les citoyens ont également payé cette crise en tant que travailleurs étant donné les centaines de milliers de suppressions d'emplois engendrées.

Le dogme budgétaire disparaît pour les entreprises

Emmanuel Macron a profité de son allocution du jeudi 12 mars à 20h pour annoncer une série de mesures pour faire face à la crise économique qui s'annonce en conséquence de la crise sanitaire. Le Président de la République a répété que les mesures seraient prises « quoiqu'il en coûte ». Ce vendredi 13 mars, Bruno Le Maire a estimé que cela coûterait plusieurs dizaines de milliards et même le président du MEDEF pense qu'il faut prendre les mesures et « qu'on fera les comptes après ».

On aurait aimé la même prise de conscience plus tôt, pour investir des milliards d'euros à destination des hôpitaux qui crient leur manque de moyens depuis des années. On ne peut pas prévoir une crise sanitaire comme celle-ci ; mais on peut (et on aurait dû) s'y préparer.

On a pu entendre le même son de cloche outre-rhin ce mercredi lorsque A.Merkel a annoncé que l'Allemagne prendrait les mesures qu'elle juge nécessaires sur le plan économique et ce quel que soit l'impact sur les finances publiques. C'est un changement de logique très important qui démontre l'absurdité du dogme budgétaire qui nous tient depuis des années.

La banque centrale européenne a elle annoncé ce jeudi qu'elle allait soutenir l'économie en accordant des prêts aux PME touchées par la crise et en rachetant pas moins de 120 milliards de dettes privées. Elle a également annoncé un assouplissement des règles habituelles pour les banques afin de faciliter le crédit.

La nécessité de soutenir les revenus et l'emploi

Nous ne contestons pas que les pouvoirs publics aient un rôle prépondérant dans la gestion de cette crise et qu'ils doivent assumer pleinement ce rôle. Il convient que les aides soient concentrées vers les acteurs de l'économie réelle et ne servent pas à sauver les marchés financiers. Le rôle des ménages dans le circuit économique doit être rappelé ; soutenir le revenu des ménages directement fait partie des pistes à explorer pour limiter le risque sommeillant de crise économique.

Bruno Le Maire a annoncé ce vendredi matin « qu'aucun salarié en chômage partiel ne perdra un centime », cette déclaration allait dans le bon sens mais ses services ont dû faire machine arrière en indiquant que les salariés « toucheront minimum le Smic et jusqu'à 84% de leur salaire net » alors que ce sont les entreprises qui « ne perdront pas un centime ».... De plus, la question se pose également pour d'autres situations que le chômage partiel. Il y a notamment la question des travailleurs précaires et des privés d'emploi, durement impactés par la crise économique et qui vont subir de plein fouet l'entrée en vigueur du second volet de la réforme de l'assurance chômage. Des mesures fortes, à commencer par la suspension de cette réforme, doivent être prises pour soutenir ces travailleurs.

Plutôt que de se réveiller dans des situations de crises sanitaires et financières, on regrette que le gouvernement n'ait pas entendu les signaux d'alerte qui émergent des différents corps de la fonction publique depuis des années. Il est assez cynique de saluer l'engagement et l'importance des services publics après avoir participé à leur destruction pendant des années. Espérons que ces éclairs de lucidité sur les services publics et la dangerosité du dogme budgétaire perdureront au-delà de cette crise.